

Dossier suivi par :
Ivan MARTINEAU
Directeur
Tél : 02 41 68 58 28
Mél : ce.0491771j@ac-nantes.fr

5, rue Gutenberg
49000 Angers

Objet : Procès-verbal de la réunion de conseil d'école du mardi 20 juin 2023

Début de la réunion à 18H30.

Personnes présentes :

- M. Kirschner, Adjoint au Maire représentant Monsieur le Maire d'Angers
- M. Martineau Directeur de l'école élémentaire Condorcet
- M.
- Mmes Clavreul et Perrin RUE périscolaire
- Mmes et MM : Coucheney, Barré, Véron, Duvochelle, Leblanc, Gombert, Bazille, et Maucourt, Raffy, Gourdon et Touzé parents d'élèves élus
- Mmes et MM : Arial, Bellayer, Conte, Danniou, De Smet, Douce, Du Bouëxic, Eschallier, Hardy, Jacquemont, Jolliet, Lalande, Le Bourhis, Plantier et Rosier, enseignants de l'école Condorcet

Personnes excusées :

- Mme Brothier, Inspectrice de l'Education Nationale chargée de la circonscription Angers Centre et Maine
- Mmes Dulong et Hergué, responsable de pôle éducatif et DSM périscolaire
- Mmes et M. Douce, Gaudens et Langlois enseignants de l'école Condorcet
- Mmes et MM : Eliès, Liothaud, Lotrian, Nguyen, Bocquet, Perret, Videlo, Bournet, Veron, Morin, Goguet, Plancke, Marchand et Didier-Debrard parents d'élèves élus

Points de l'ordre du jour discutés :

1. ***Effectifs à la rentrée 2023 - bilan des demandes de dérogation - répartition pédagogique - changements dans l'équipe.***

Au 20 juin 2023, 419 élèves sont inscrits pour la rentrée de septembre 2023, répartis comme suit :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
52	48	58	52	48	56	51	54	419

La répartition pédagogique arrêtée par le conseil des maîtres est la suivante :

Cycle 1 :

Classe	PS1	PS2	MS3	MS4	GS5	GS6	Total
Effectif	26	26	24	24	24	24	148
Enseignant	Mme Loebenguth	Mme Danel (50%)	Mme Vallais (80%)	Mme Richaume	Berceau PES	Mme Eschallier (80%)	

Cycle 2 :

Classe	Effectif	Enseignant
GS/CP	10+8	Mme Conte
CPA	22	Mme Bellayer
CPB	22	Mme Jacquemont
CE1A	24	M. Lalande
CE1B	24	Mme Du Bouëxic (80%)
CE2A	28	Mme Arial
CE2B	28	M. Douce (75%)
Total	148	

Cycle 3

Classe	Effectif	Enseignant
CM1A	26	Mme Hardy
CM1B	25	Mme Gaudens
CM2A	27	Mme De Smet
CM2B	27	Mme Rosier
Total	105	

En ce qui concerne les mouvements des personnels :

- Mmes Danniou, Joliet et Plantier font valoir leur droit à la retraite et quittent l'école
- Mme Le Bourhis a obtenu un poste à la rentrée à l'école La Révellière et quitte l'école aussi
- Mmes Christelle Richaume et Mathilde Vallais arrivent dans l'école et auront en charge les classes de moyenne section
- La classe de grande section 6 est réservée pour l'accueil d'un PES (Professeur des Écoles Stagiaire)

19 demandes de dérogation ont été déposées, 18 avaient un avis favorable du directeur, 8 ont été acceptées et 11 refusées.

4 demandes d'inscription de TPS en janvier 2024, elles ont toutes été refusées faute de place.

2. La classe de grande section CP

La configuration des effectifs nous contraint cette année à mettre en place une classe de grande section/CP.

Ce qui est acté :

La classe sera située dans le nouveau bâtiment côté élémentaire, dans la classe occupée actuellement par Mme Hardy. Les enfants de cette classe seront donc soumis au rythme des classes élémentaires. L'enseignante de cette classe sera Mme Conte. L'effectif au 4 septembre sera de 18 élèves (10 grande section et 8 CP).

Les enfants de grande section resteront avec leurs camarades de grande section pour les temps de garderie et les temps de restauration.

Les élèves entrant en grande section susceptibles d'intégrer cette classe seront ciblés par les maîtresses de moyenne section et les parents en seront informés. Les élèves entrant en CP susceptibles d'intégrer cette classe seront ciblés par les maîtresses de grande section.

Les parents des élèves de grande section de cette classe seront autorisés à accompagner leurs enfants dans la classe 1 jour par semaine.

La classe de grande section/CP ira à la piscine Aqua Vita en première période.

Ce qui reste à définir :

La présence d'une ATSEM dans la classe ou le partage des 2 ATSEM de grande section sur les 3 classes. La possibilité de récréations communes sur la cour maternelle (contingenté par la présence d'une ATSEM pour les déplacements).

3. Bilan des affectations en 6^{ème}, des maintiens, des demandes d'orientation

6 demandes de maintien ont été déposées par l'école, 5 auprès de l'inspectrice et 1 auprès de la MDA. 4 auprès de l'inspectrice ont reçu un avis favorable et 1 un avis défavorable. La demande auprès de la MDA n'a toujours pas de réponse à ce jour.

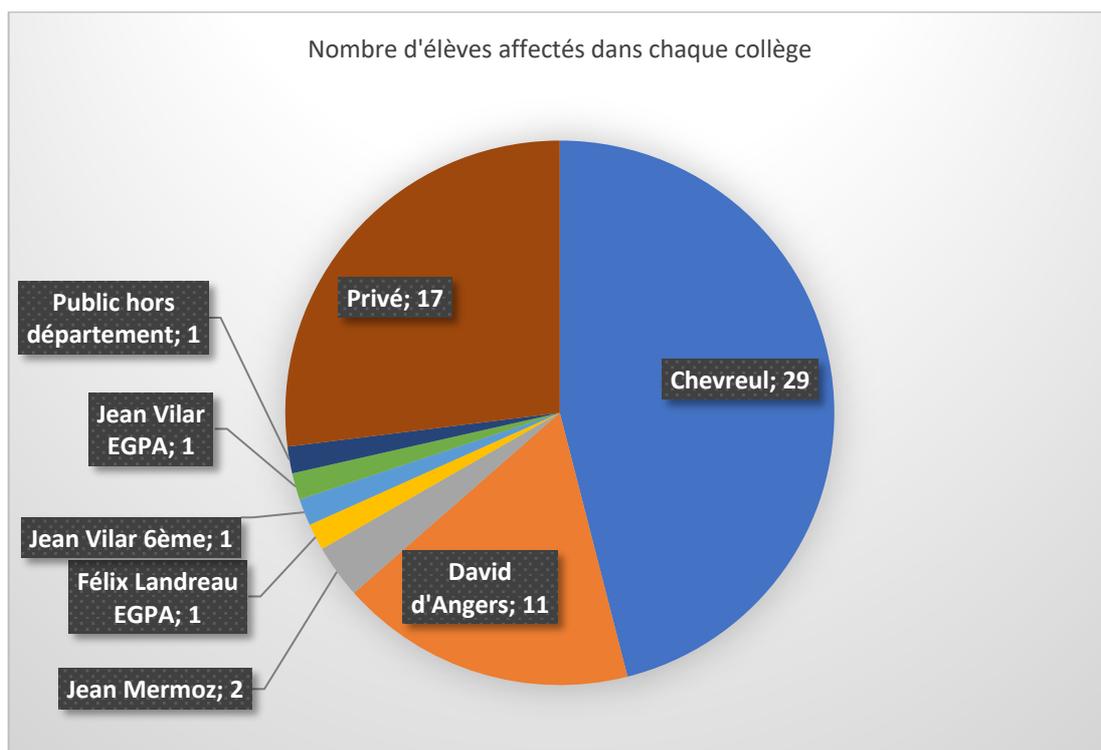
L'élève ayant un avis défavorable est parti dans une autre école, deux familles ont accepté le maintien et deux familles ont demandé à être entendues par la commission d'appel, réponse définitive le 21 juin.

Une demande de maintien en ULIS école avait été déposée en même temps qu'un maintien. L'orientation est refusée, l'élève sera maintenu.

5 orientations en EGPA avaient été envisagées par le conseil des maîtres. 3 ont été confirmées par les évaluations de CDO. Parmi ces 3, une a été refusée par la famille et 2 ont reçu un avis favorable de la CDO, les deux élèves entreront en 6^{ème} EGPA à la rentrée.

63 élèves de CM2 partent en 6^{ème}.

7 demandes de dérogation ont été déposées, 5 acceptées et 2 refusées.



Le bilan des opérations d'entrée en 6^{ème} montre :

- Une augmentation, depuis 3 ans, des demandes de collèges privés
- Une augmentation, depuis 3 ans, du nombre d'élèves bénéficiant d'un secteur "favorable" (David d'Angers – Chevreul) et demandant un collège privé
- Une baisse régulière et importante, depuis 3 ans, des demandes pour le collège David d'Angers au profit du collège Chevreul
- Un phénomène constant d'évitement des collèges Jean Mermoz et Jean Vilar. 12 élèves dépendaient du secteur Jean Mermoz et au final une seule sera inscrite pour la rentrée de 2023

4. Les inclusions à l'école Condorcet

L'an prochain 6 élèves bénéficiant d'une compensation et la MDA seront scolarisés à l'école avec présence d'une AVS pour des durées variables, allant de 100% du temps à 5 heures par semaine.

3 élèves présentant des troubles importants des apprentissages font ou feront l'objet d'une demande de compensation ainsi qu'un élève ne présentant pas de problème. Ce sont donc potentiellement 10 élèves qui pourraient bénéficier d'une compensation à la fin de l'année prochaine soit 2,4% de l'effectif total.

5. Demande de services civiques

Deux projets de mission de service civique ont été déposés et acceptés par le Rectorat de Nantes, comme l'an passé. Nous verrons à la rentrée si des candidats se présentent.

La première mission concerne les classes maternelles et la seconde la mise en place des 30 minutes de sport en élémentaire.

6. Point d'étape évaluation d'école

Le rapport d'auto évaluation a été remis à l'équipe d'évaluation externe le 30 mars. L'équipe d'évaluation est venue à l'école le 22 mai et s'est entretenue avec le directeur, les enseignants, les ATSEM et les élèves.

Le pré-rapport d'évaluation a été présenté à l'équipe le mardi 13 juin pour d'éventuels amendements ou remarques.

Le report doit désormais être envoyé à Monsieur le Directeur Académique pour validation. Il sera présenté lors du premier conseil d'école de l'année scolaire 2023-2024.

7. Les travaux et les nouvelles demandes

Les emplacements des garages à vélo en maternelle et sur la petite cour ont été installés. Nous sommes dans l'attente de l'installation des équipements.

Les conditions de travail des enseignants de l'école ne sont pas satisfaisantes et cela apparaît dans le rapport d'évaluation.

Les enseignantes de maternelle ne disposent pas de salle des maîtres et deux d'entre elles sont dans l'impossibilité d'utiliser leurs salles de classe pendant la pause méridienne qui dure 2h45.

La salle des maîtres côté élémentaire ne donne pas satisfaction. Elle est en mauvais état, mal équipée et trop petite pour accueillir les enseignants sur les pauses quotidiennes. Sa superficie est de 17,69m² avec un évier, un photocopieur, plusieurs tables, une cheminée et une étagère.

Le conseil d'école demande solennellement à la mairie d'Angers que des solutions soient recherchées et trouvées pour l'amélioration des conditions de travail.

Le ménage dans les locaux côté élémentaire ne donne toujours pas satisfaction même si quelques améliorations ont été notées dans l'ancien bâtiment suite à un changement de personnel. Les enseignants demandent à ce que le cahier des charges signé par l'entreprise soit respecté.

8. Les conseils d'école de l'année scolaire 2023-2024

M. Martineau constate que la partition du conseil d'école en 2 n'est plus nécessaire au vu de la fréquentation des parents élus d'une part et de la transversalité des débats d'autre part.

Les conseils d'école redeviendront, dès la rentrée 2023, à leur forme réglementaire en séance plénière.

9. L'augmentation des tarifs de cantine

Les parents d'élèves élus déplorent une augmentation des tarifs de cantine et la disparition du forfait absentéisme. Ils estiment l'augmentation entre 3% et 30%. M. Martineau estime qu'une réunion doit être organisée avec les représentants de parents afin de mettre les choses à plat, M. Kirschner transmettra cette demande à l'adjoint en charge du dossier.

10. Renseignements divers

L'école Condorcet a obtenu 2 créneaux de salle de sport à la salle du Haras les lundis et mardis matin.

M. Martineau vient de faire, via Eprimo, un rappel sur les règles d'absentéisme scolaire et particulièrement sur les départs en vacances en dehors des périodes officielles.

11. Remerciements

Remerciements de toute l'équipe pour l'engagement de tous les parents dans l'accompagnement des projets et leur investissement dans la scolarité de leurs enfants. Aux parents d'élèves de l'AIPE pour leur accompagnement financier des différents projets, sans lequel ils ne pourraient pas être mis en place.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h15 et tous les participants sont invités à partager un temps de convivialité.

Le Président du Conseil d'école
Ivan Martineau

